

Taegro

Fongicide contre l'oïdium de la vigne et les maladies fongiques dans les cultures de fraises et de légumes

- **Mode d'action inédit contre l'oïdium**
- **Neutre pour les auxiliaires**
- **Ne laisse pas de résidus**

Substance active

130 g/kg (13%) *Bacillus amyloliquefaciens* FZB24 [1 x 10 exp 13 CFU/kg (souche : FZB24)]
(Groupe FRAC : BM02)

Formulation

Poudre dispersable dans l'eau (WP)

Mode d'action

Taegro est un agent biologique basé sur la bactérie naturelle du sol *Bacillus amyloliquefaciens* FZB24. Taegro possède trois mécanismes d'action :

- 1- la production de métabolites qui détruisent les champignons phytopathogènes (action fongicide directe).
- 2- une interaction réciproque avec les micro-organismes nuisibles (protection protectrice par colonisation des feuilles).
- 3- l'induction de mécanismes systémiques de résistance et de défense dans les plantes à protéger.

De plus, Taegro, comme d'autres organismes ayant le même mode d'action (BM02), décompose la membrane cellulaire des micro-organismes nuisibles. Taegro est un fongicide de contact et l'application doit se faire de manière préventive. Il est donc nécessaire de bien mouiller les feuilles et les grappes ou les fruits. Taegro est un produit biologique et est référencé par le FiBL.

Application

Vigne

0,023% (370 g/ha) contre l'oïdium de la vigne (effet partiel). Avant ou après la floraison, jusqu'à mi-août au plus tard. La durée d'action est de 7 à 10 jours. En cas de forte pression d'infection et de forte croissance de la vigne, il faut réduire les intervalles entre les

traitements.

le dosage se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post-floraison) et à un volume de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume foliaire de 4500 m³ par ha. La quantité d'application doit être adaptée au volume de la paroi foliaire conformément aux instructions de l'organisme d'homologation. Maximum 10 traitements par parcelle et par an.

Fraises (sous serre)

0,037% (370 g/ha) contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Application au stade BBCH 61-96. La dose d'application indiquée se réfère au stade "pleine floraison jusqu'au début de la coloration rouge des fruits", à 4 plantes par m² ainsi qu'à un volume de bouillie de référence de 1000 l/ha. La dose d'application doit être adaptée au stade de la culture à traiter selon les instructions du service d'homologation. Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 12 traitements par culture.

Aubergine, poivron, tomate (plein champ)

0,037% (370 g/ha) contre l'alternariose (effet partiel). Application au stade BBCH 20-89. Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 12 traitements par culture.

Aubergine, poivron, tomate (sous serre)

0,037% (370 g/ha) contre l'alternariose (effet partiel) et l'oïdium (effet partiel). Application au stade BBCH 20-89.

Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 12 traitements par culture.

Salades Lactuca (plein champ)

370 g/ha contre la pourriture sclérotinique (effet partiel). Application au stade BBCH 12-49. Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 8 traitements par culture.

Salades Lactuca (sous serre)

370 g/ha contre le mildiou (effet partiel). Application au stade BBCH 12-49.

Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 8 traitements par culture.

Concombres, melons, pastèques, courgettes (sous serre)

370 g/ha contre l'oïdium et le mildiou (efficacité partielle). Application au stade BBCH 20-89.

Délai d'attente 3 jours. Intervalle de traitement d'au moins 3 jours. Maximum 12 traitements par culture.

Préparation de la bouillie

1- dissoudre la quantité souhaitée de Taegro dans 2 à 5 lt d'eau dans un récipient séparé (= prémélange).

2- remplir le réservoir avec la moitié de la quantité d'eau nécessaire.

3- mettre en marche l'agitateur.

4- verser le prémélange de Taegro dans la cuve du pulvérisateur et mélanger.

5- compléter la cuve avec de l'eau.

6- appliquer la bouillie immédiatement après la préparation, l'agitateur étant en marche.

Lors de l'application de Taegro, il faut veiller à une bonne répartition uniforme de la bouillie, y compris sur la face inférieure des feuilles.

Miscibilité

Taegro est miscible avec tous les produits du Guide Syngenta. Cela vaut également pour les produits basique (par ex. chaux) ou acide (par ex. phosphonates) - dans une plage de pH de 4,5 à 9.

Les produits susceptibles de nuire à la viabilité des bactéries, et les produits à base de Kaolin ne doivent pas être mélangés avec Taegro. Lors de mélanges avec d'autres produits, verser d'abord le Taegro dans la cuve avec l'agitateur en marche (voir préparation de la bouillie). Lorsque le produit est dissous, les autres partenaires de mélange peuvent être ajoutés. Appliquer immédiatement les mélanges. Éviter les temps d'arrêt. Faire fonctionner l'agitateur pendant les pauses de travail. Lors des mélanges, les prescriptions des produits mélangés doivent également être respectées.

A Noter

- N'appliquer que sur des cultures exemptes de maladies (efficacité préventive).
- Neutre sur les acariens prédateurs.
- Préparation de la bouillie : porter des gants et des vêtements de protection.

- La réutilisation des récipients est interdite.
- Stockage : conserver au frais, mais à l'abri du gel, au sec et dans les emballages d'origine fermés. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Emballage 370g (10 x 370 gr)

Marque

® Trademark enregistré de Novozymes A/S

Mesures de premiers secours

Remarques générales : Veuillez avoir le récipient, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité à portée de main lorsque vous appelez le numéro d'urgence, Tox Info Suisse ou un médecin, ou lorsque vous consultez un médecin pour un traitement.

Après un contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Installer la victime au chaud et au calme. Contacter immédiatement un médecin ou un centre de traitement des intoxications.

Après un contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau à l'eau, puis à l'eau et au savon. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, consulter un médecin : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

Indications pour le médecin : Un antidote spécifique n'est pas connu. Appliquer un traitement symptomatique.

Mentions de danger

EUH401 : Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, respecter les instructions d'utilisation.

Sensibilisation possible par inhalation et par contact avec la peau. Éviter tout contact avec la peau. Avant l'utilisation, lire les informations sur le produit et respecter les consignes indiquées. Respecter les mesures de précaution et les consignes de sécurité.

P102 : Conserver hors de portée des enfants...

P280 : Porter des gants/vêtements de protection.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

SP1 : Ne pas laisser le produit et/ou son récipient pénétrer dans les eaux.

Renseignements d'urgence en cas d'intoxication : Tox Info Suisse, téléphone 145 ou 044 251 66 66, pour les autres incidents : +44 1484 538 444.

Autorisation

Fongicide : poudre dispersable dans l'eau (WP),
teneur : 130 g/kg (13%) Bacillus amyloliquefaciens
FZB24 [1 x 10^{exp 13} CFU/kg (souche : FZB24)].
N° de contr. féd. : W 7504

Syngenta Agro AG
Schaffhauserstrasse 101
CH-4332 Stein (AG)
Tél. 0900 800 008
www.syngenta.ch

Version

12.03.2024